



Mairie
38142 Besse en Oisans

Tél./Fax : 04 76 80 25 80
email : mairie.besse38@orange.fr

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 26 JUIN 2015**

ORDRE DU JOUR

- **Validation maitrise d'œuvre paysagère pour les travaux de réaménagement des aires de stationnement**
- **Travaux et demandes de subventions**
- **Projet de mise à jour des conventions d'alpages (baux pastoraux)**
- **Point sur le développement touristique**
- **Inauguration du sentier des oratoires**
- **Examens des dossiers de PC et de DP (le cas échéant)**
- **Questions diverses**

DELIBERATIONS :

- **Réaménagement des aires de stationnement** : validation de la commande de la mission de maitrise d'œuvre aux cabinets d'étude PIERRON / BETREC (continuité de la mission d'étude de l'avant projet)
- **Attribution de subventions de fonctionnement** pour l'année 2015 à des associations locales (complément)
- **ANEM (Association Nationale des Elus de Montagne)** : décision d'affiliation à cette association pour bénéficier de l'assistance technique et documentaire destiné à leurs adhérents
- **Diagnostic d'Eclairage Public** : décision de confier cette étude au SEDI (Syndicat d'Electricité du Département de l'Isère) afin de déterminer les mesures à mettre en œuvre pour la réduction de la consommation électrique de l'éclairage public.
- **Conseil en Energie Partagé (CEP)** : décision d'adhérer à la convention de partenariat entre la collectivité et le SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère) afin de bénéficier de l'aide technique du SEDI en vue de maîtriser leurs consommations et diminuer leur impact environnemental par la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Projet de mise à jour des conventions d'alpages (baux pastoraux)

Suite à la réalisation du diagnostic pastoral par la Fédération des Alpages de l'Isère et l'établissement de la cartographie des espaces agricoles (localisation, destination, qualité, équipements mis à disposition), l'ensemble des baux pastoraux (location des terrains et des équipements) seront prochainement révisés et réactualisés (tarifs) selon une grille d'évaluation établie par la Fédération des Alpages.

Point sur le développement touristique

La construction du site internet est actuellement en cours pour une mise en ligne dans les meilleurs délais. Tous les commerçants, hébergeurs, acteurs de la vie touristique proposant des activités ont été contactés afin qu'ils donnent les informations et photos à mettre en ligne.

Adresse du site internet : www.besse-en-oisans.com/

Un nouveau dépliant touristique ainsi qu'un livret sur le sentier des oratoires ont été créés et édités et seront mis en circulation ou à disposition à l'issue de l'inauguration du sentier des oratoires.

Inauguration du sentier de découverte autour des oratoires, chapelles, croix :

La date de l'inauguration est fixée au mardi 7 juillet selon le programme suivant :

9H00 Accueil devant le Point Information à l'entrée du village.
Départs de plusieurs randonnées avec accompagnateurs
choix selon difficulté ou durée. Possibilité de rando transportée pour les personnes à mobilité réduite :
Besse => Notre Dame de Cuchet
Chapelle de Bonnefin => Retour Besse

10H30 Messe à la Chapelle de Bonnefin par le père Damien Sillon

11H30 Retour place de l'église et Maison des Alpages. Allocutions, suivies d'un apéritif

Tous les habitants de Besse sont invités à participer à cet événement

